

# Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants

## Descriptif du métier

Spécialiste de l'enfant de 0 à 7 ans, il exerce une fonction d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles dans les différents établissements et services pouvant les recevoir. L'éducateur de jeunes enfants est un travailleur social spécialiste de la petite enfance. Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention, coordination. Il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives, motrices et créatrices. En créant un environnement riche et motivant, il contribue à leur éveil et à leur apprentissage à la vie sociale.

On recense environ 9 000 éducateurs de jeunes enfants (données DREES 1998) employés par les collectivités territoriales (communes, départements) et des associations et structures privées.

Leurs secteurs d'intervention sont :

- le secteur social : établissements et services d'accueil des enfants de moins de sept ans, établissements et services sociaux, services d'aide à domicile... ;

- le secteur sanitaire ;
- le secteur médico-social ;
- le secteur de l'assistance éducative ;
- le secteur du loisir, de la culture et de l'animation ;
- le secteur de l'éducation ;

## La formation

La formation est répartie sur 3 années. Elle comprend en alternance :

1 500 h de formation théorique réparties en 4 domaines de formation (DF) :

- DF1 : accueil et accompagnement du jeune enfant et sa famille (400h)
  - DF2 : action éducative en direction du jeune enfant (600h)
  - DF3 : communication professionnelle (250h)
  - DF4 : dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales (250h)
- 60 semaines de stage (2 100 heures)



## Conditions d'accès

Peuvent se présenter aux épreuves d'admission à la formation, les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;
- Être titulaire de l'un des titres admis en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités ;
- Être titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;
- Être titulaire d'un diplôme au moins de niveau IV ;
- Être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical de niveau au moins égal au niveau IV ;
- Avoir passé avec succès les épreuves de l'examen de niveau organisé par les Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) ;
- Être titulaire du diplôme professionnel d'Auxiliaire de puériculture, du certificat d'aptitude professionnelle « petite enfance », du diplôme d'État d'aide médico-psychologique ou d'auxiliaire de vie sociale, et de justifier de trois ans d'expérience dans le champ de la petite enfance.

L'obtention d'un diplôme de niveau 3 en travail social dispense d'un tiers de la formation de même niveau en travail social. Pour les titulaires d'autres diplômes universitaires, une étude au cas par cas est réalisée par l'organisme de formation.

La formation peut être réalisée par la voie directe (statut étudiant ou demandeur d'emploi en formation) ou en situation d'emploi (salarié dont le contrat d'apprentissage).

Le diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants est accessible par la voie traditionnelle de la formation ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE- totale ou partielle).

## Coût de la formation 2018-2019

Frais	
Sélection :	
- Dossier + épreuve écrite	100 €
- Epreuve orale	105 €
Formation initiale (inscription et scolarité)	634 € Pour l'année
Formation en cours d'emploi (frais pédagogiques)	22 500 € Pour la formation

## Certification / Validation

La formation est validée par le Diplôme d'État d'Educateur de Jeunes Enfants, de Niveau III, délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).

L'obtention du Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants ouvre un droit à l'obtention de 180 ECTS (Crédits européens) en vue de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur.

## Poursuite d'études

Accès à l'enseignement supérieur (180 ECTS).

Permet l'accès aux formations supérieures en travail social (CAFERUIS, DEIS, ...)

## Lieu de formation

POLARIS Formation, site d'Isle :  
2, rue du Buisson à Isle

## Contacts

- **par le site internet :**  
[www.polaris-formation.fr](http://www.polaris-formation.fr)
- **par courriel :**  
[accueil.isle@polaris-formation.fr](mailto:accueil.isle@polaris-formation.fr)
- **par courrier :**  
POLARIS Formation  
2 rue du Buisson  
87170 ISLE
- **par téléphone :**  
05 55 01 40 52  
Responsable du pôle formations éducatives :  
Séverine LONJON  
Secrétaire pédagogique :  
Lydie MARTY

Septembre 2017

